



**Réponse de la municipalité à  
l'interpellation de M. Michel  
Girardet  
« Gland, capitale mondiale de la  
sauvegarde de la nature »**

**Personne responsable: M. Gérald Cretegnny, syndic**

Gland, le 16 avril 2014

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs les conseillers,

L'interpellation est la suivante:

« Un article du 24 H de fin décembre de l'année dernière titrait en 1<sup>ère</sup> page :

***Gland, capitale mondiale de la sauvegarde de la nature***

*Cet article faisait allusion au 20 ans de la Fondation MAVA domiciliée à Gland tout comme le WWF et l'UICN.*

*Cela m'a amené à me poser la question dans quelle mesure la Municipalité avait cherché à en tirer profit pour donner à la ville de Gland une carte de visite originale et différente des autres communes. A la manière de Lausanne dont le titre de **Lausanne, capitale olympique** est un terme mondialement connu.*

*Actuellement nous nous focalisons sur celui de **Gland, cité de l'énergie**. C'est très bien et j'approuve pleinement cette démarche. Mais : à ce jour plus de 15 communes vaudoises possèdent déjà ce label. Alors imaginez le nombre sur l'ensemble de la Suisse. Dans quelques années lorsque l'immense majorité des communes auront rempli les critères pour être une cité de l'énergie, ce terme tombera gentiment dans la désuétude au même titre que le label ISO qui était la panacée il y a quelques années et dont plus personne ou presque ne parle aujourd'hui.*

*A l'heure où trop de gens considèrent encore Gland comme une cité dortoir nous pouvons, nous devons montrer que notre ville a des arguments pour se faire connaître loin à la ronde.*

*Tout le monde peut être ISO, tout le monde peut être une cité de l'énergie. Mais seul Gland peut se prévaloir d'être la capitale mondiale de la sauvegarde de la nature. Qui plus est quand notre emblème est un chêne.*

*Dès lors je demande à la Municipalité de nous informer sur les points suivants :*

- *A-t-elle déjà planché sur cette question. Si oui quelle a été son appréciation.*
- *A-t-elle contacté les organismes en question pour voir dans quelle mesure des synergies pourraient être développées.*
- *Des manifestations pourraient-elles être organisées en partenariat avec ceux-ci.*
- *Comment exploiter cette situation unique au monde et l'intégrer dans une stratégie de communication afin de valoriser l'image de la ville de Gland. »*

## **Réponse de la municipalité**

Gland accueille le siège mondial de l'UICN et du WWF.

### **L'UICN**

L'Union internationale pour la conservation de la nature est la principale ONG mondiale consacrée à la cause de la conservation de la nature. La mission de l'UICN est d'influencer, d'encourager et d'assister les sociétés du monde entier, dans la conservation de l'intégrité et de la diversité de la nature, ainsi que, de s'assurer que l'utilisation des ressources naturelles est faite de façon équitable et durable.

Elle a été fondée le 5 octobre 1948. Son siège mondial est situé à Gland. Elle réunit plusieurs États et agences gouvernementales, plus de 1 000 ONG et plus de 11 000 experts et de scientifiques de plus de 160 pays. Elle emploie plus d'un millier de personnes dans le monde

travaillant sur plusieurs centaines de projets. Elle a aidé plus de 75 pays à préparer et appliquer des stratégies en matière de conservation et de diversité biologique.

L'UICN est également l'organisme consultatif référent auprès du Comité du patrimoine mondial (UNESCO) pour l'étude de l'inscription des sites naturels à la liste du patrimoine mondial, ainsi que l'évaluation de l'état de conservation de ces sites. Elle publie notamment sur son site web une liste rouge, mise à jour périodiquement, destinée à répertorier les espèces animales ou végétales en danger dans le monde.

A son siège de Gland, l'UICN abrite une dizaine de fondations ou associations membres et actives dans la protection de la nature, dont les principales sont:

- Le secrétariat de La Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, aussi couramment appelée convention sur les zones humides ;
- L'Association mondiale des zoos et des aquariums, organisation chapeautant la communauté mondiale des parcs zoologiques et aquariums, installée à Gland depuis 2010 ;
- La MAVA, fondation familiale philanthropique pour la conservation de la biodiversité ;
- La FIBA, fondation de droit suisse, créée en 1986 à l'initiative du Dr Luc Hoffmann et de plusieurs organisations internationales dédiées à la recherche et à la conservation de la nature. Elle apporte son appui au Parc National du Banc d'Arguin, aujourd'hui modèle de gestion pour les zones côtières de l'ouest africain ;
- La SUMAS, école proposant l'obtention d'un Bachelor ou d'un Master en management et administration de la durabilité.

## **Le WWF**

Fondé en 1961, le WWF est une fondation privée qui a pour buts la protection de la faune, de ses habitats, de la nature en général. Son réseau international est présent dans 100 pays proposant 1 200 programmes de protection de la nature et bénéficie du soutien de plus de cinq millions d'adhérents. Cette fondation tient dans son domaine d'activité l'une des premières places mondiales de par le nombre de ses membres, mais également par le montant de ses engagements financiers dans les études scientifiques de diagnostic et les réalisations d'opérations de protection de la nature.

### **Quelques dates et étapes :**

Le destin de ces deux organisations est très lié. C'est en 1979 que le WWF, alors installé à Morges, tout comme l'UICN, acquiert à Gland un bâtiment devenu vacant suite à une faillite. UICN et WWF s'y installent en juin 1980. Rapidement à l'étroit, les destinées des deux sœurs vont se séparer. En novembre 1989, le conseil communal de Gland autorise la municipalité à constituer un droit de superficie d'une surface de 8'500 m<sup>2</sup> en faveur de la Fondation pour le siège de l'Union internationale pour la conservation de la nature et ses ressources (UICN) pour la construction d'un bâtiment devant abriter le siège de l'UICN. Le permis de construire est délivré en 1990 et l'UICN prendra possession de ses locaux en 1993. L'année suivante, le WWF entreprend de gros travaux de rénovation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment d'origine à l'Avenue du Mont-Blanc.

En 2002, l'UICN sollicite auprès des autorités glandoises une éventuelle extension du droit de superficie pour l'agrandissement du bâtiment administratif. S'en suivent de nombreux contacts jusqu'à l'inauguration du nouveau bâtiment le 4 juin 2010.

Gland abrite ainsi depuis plus de trente ans deux des plus importantes organisations mondiales de la protection de la nature. Il faut toutefois préciser qu'il en existe au moins deux autres dont le rayonnement international est indéniable:

### **Autres organisations mondiales de protection de la nature Le PNUE**

Le PNUE (UNEP en anglais), programme des Nations unies pour l'environnement, un organisme dépendant de l'Organisation des Nations unies, créé en 1972, et ayant pour but de coordonner les activités des Nations unies dans le domaine de l'environnement et d'assister les pays dans la mise en œuvre de politiques environnementales. Son siège se trouve à l'office des Nations unies à Gigiri au nord de Nairobi au Kenya

### **La Croix verte**

La Croix verte internationale est une organisation non gouvernementale internationale à but environnemental, fondée le 20 avril 1993 à Kyōto, suite au Sommet de la Terre qui a réuni les Nations unies à Rio de Janeiro en 1992. Mikhaïl Gorbatchev, ancien dirigeant de l'URSS, en est le fondateur et l'actuel président. Son siège mondial est à Kyoto au Japon.

### **Premier constat**

La municipalité constate qu'au moins deux autres villes accueillent d'importantes organisations de protection de la nature et que le titre de capitale ne saurait être décerné à l'une ou l'autre d'entre elles. Nous ne sommes clairement pas dans le cas de figure de Lausanne qui, abritant le comité olympique, est en cela unique au monde. Il lui apparaît toutefois que la situation de Gland, siège mondial de deux des quatre grandes organisations de protection de la nature, est suffisamment remarquable pour le faire savoir.

## **Réponse aux questions précises de M. Michel Girardet**

### ***1. A-t-elle déjà planché sur cette question ?***

Formellement non. En revanche, la municipalité a, à maintes reprises, mentionné la présence des deux grandes organisations internationales de protection de la nature qu'elle accueille sur son territoire. On peut citer, pour exemple, les pages consacrées à ce sujet dans le site internet, le film vidéo « Gland, Ville généreuse » produit en 2012 et que l'on peut visionner sur le site [www.gland.ch](http://www.gland.ch).

### ***2. A-t-elle contacté les organismes en question pour voir dans quelle mesure des synergies pourraient être développées ?***

A la suite de la demande de l'UICN aux autorités en 2002 visant l'octroi d'un nouveau droit de superficie pour l'extension de son centre administratif, la municipalité a recherché quelles pourraient être pour la toute jeune ville de Gland les « retours sur investissement », ou plus concrètement les prestations que l'UICN pourraient ouvrir à la population glandoise. Les réflexions sur l'extension de la bibliothèque communale et sa localisation avaient débuté et l'UICN prévoyait l'installation d'une bibliothèque propre sur son site. Nous avons étudié la possibilité de réaliser une bibliothèque commune, étendant ainsi pour les différents types de publics concernés le choix des ouvrages consultables. Des difficultés liées d'une part à la gestion d'une telle bibliothèque et d'autre part à l'avenir de notre bibliothèque scolaire nous ont amenés à abandonner ce projet. Par contre, des contacts ponctuels portant soit sur des questions relatives à la gestion logistique des locaux et de la parcelle, soit quant à la représentation de la Ville lors de certaines manifestations nous rapprochent de cas en cas et permettent d'aborder en terrain connu les questions éventuelles. Elle ne serait pas opposée à la pose de panneaux en entrée de ville du type : Gland, siège mondial de l'UICN, du WAZA et

du WWF.UICN serait honorée que la commune utilise plus régulièrement ses salles de conférences.

Les responsables du WWF ont été contactés le 9 avril. Ils ont vivement adhéré à la pose de panneaux informatifs en entrée de ville.

**3. Des manifestations pourraient-elles être organisées en partenariat avec ceux-ci ?**

Pour répondre à cette question il faut tenir compte des missions que se sont assignées ces organisations. L'UICN est responsable de la liste rouge des espèces menacées, à savoir de la classification des espèces. Elle est de plus mandatée par l'ONU pour évaluer les sites Unesco dits de patrimoine naturel. La plupart des autres organisations qui œuvrent dans ses murs ont des mandats très spécifiques comme la défense des zones humides, des zoos, de la biodiversité ou encore du Parc national du Banc d'Arguin en Mauritanie. Au vu de ces spécificités, il apparaît difficile de trouver des synergies, du moins en termes d'actions. En revanche, il pourrait être intéressant de s'approcher de l'école SUMAS qui forme les managers et chefs d'entreprises sur les thématiques de la durabilité. On pense-là notamment aux enjeux de la mobilité douce.

Quant au WWF, il souhaiterait collaborer avec la commune pour mettre sur pied l'« Earth Hour » du 28 mars 2015. Il s'agira là d'une heure d'extinction des feux dans plus de 120 pays au monde, en un grand événement planétaire de prise de conscience des efforts à fournir en matière d'économie d'énergie. La manifestation de Gland, ville siège du WWF, pourrait être largement médiatisée. De plus, le WWF se joindrait volontiers à des manifestations de la ville pour autant qu'elles aient un volet « protection de la nature et/ou des animaux ».

**4. Comment exploiter cette situation unique au monde et l'intégrer dans une stratégie de communication afin de valoriser l'image de la ville de Gland ?**

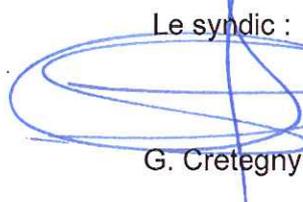
Même si notre ville n'est pas la seule à accueillir dans ses murs des organisations mondialement impliquées dans la protection de la nature et la défense de l'environnement, il nous apparaît effectivement souhaitable de mieux mettre en avant cette présence. Le terme de « Capitale mondiale de la sauvegarde de la nature » étant inapproprié, nous allons recenser avec ces organisations les possibilités qu'offrent les divers outils de communication susceptibles de véhiculer le message environnemental. En plus des vecteurs habituels de communication, la pertinence de la pose de panneaux en entrées de ville du type « Gland, siège mondial du WWF et de l'UICN » sera notamment étudiée.

## Conclusions

En conclusion, même si la municipalité n'envisage pas de faire des démarches visant à désigner la Ville de Gland capitale de la protection de la nature, elle étudiera les synergies possibles (participation à des manifestations, signalétique, meilleure relation sur le web, etc.) pour informer et exploiter en termes d'image la présence de ces deux sièges mondiaux sur son territoire.

Veillez croire, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les conseillers, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :  G. Creteigny

Le secrétaire :  D. Gaiani



